

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Layton.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.										
Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.		4 h. 40 ^m matin.		6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. 1 ^m soir.		1 » 00 ^m soir.		2 » 42 ^m soir.	3 » 52 ^m soir.	4 » 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h. 27 ^m »		5 » 45 ^m »		7 » 40 ^m »	9 » 22 ^m »	9 » 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 ^m »	3 » 1 ^m soir.
Train de marchandises facultatif :				Départ de Cahors — 5 h. « ^m matin.		Train de foire :		Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin.		
				Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.				Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.		

Cahors, 1^{er} Octobre.

Les scandales provoqués par la presse intransigeante au sujet des causes qui ont amené l'expédition tunisienne laissent le public assez indifférent.

Il y a dans ces polémiques un tel parti pris d'injure, de dénigrement et de calomnie que l'opinion en est vraiment écoeuvée. Qui veut trop prouver, dit-on, ne prouve rien : c'est le cas aujourd'hui. En voulant démontrer que les hommes les plus intègres, les plus éminents du parti républicain ne sont que des agioteurs de bas-étage, les Rochefort, les Mayer, les Laisant, et les Cornely, intransigeants de droite et de gauche accouplés ensemble pour cette triste besogne, ont vraiment dépassé le but. Personne ne les croit plus.

Il convient d'observer qu'il se passe aujourd'hui exactement ce qui s'est passé lors de l'affaire Cisse. Les mêmes Rochefort, les mêmes Mayer, les mêmes Laisant prétendaient avoir les mains pleines de preuves. La Commission parlementaire d'enquête n'a pu leur en arracher une seule.

Au premier abord la fable avait quelque vraisemblance ; mais voici que suivant d'autres révélations non seulement M. Gambetta serait étranger à tous les tripotages qui ont eu lieu, mais encore il serait enchanté que les agissements dont se seraient rendus coupables un certain nombre d'hommes politiques plus ou moins désignés soient enfin dévoilés.

En réalité, tout ce qui a été raconté n'est que de la fantasmagorie, et il n'y a pas à s'en occuper sérieusement. La lumière finira d'ailleurs, par se faire, et l'on verra, comme le prouvait hier soir le *Télégraphe*, que les choses se sont passées le plus naturellement du monde. On verra que les Kroumirs n'ont pas été, comme on le dit, un simple prétexte, puisque le maréchal de MacMahon, du temps de son gouvernement en Algérie, faisait déjà des rapports sur les difficultés qui naissaient à la frontière algérienne des incursions des Kroumirs.

Certes, il est facile de prétendre qu'on aurait pu éviter une expédition en gardant soigneusement la frontière ; mais pour tous ceux qui connaissent la situation, c'est là une affirmation peu sérieuse. Il n'est pas possible, en effet, d'établir sur une immense étendue de frontières et sur un territoire dénué de toutes ressources, des postes assez rapprochés pour surveiller tous les points à la fois. On ne pouvait mettre un terme aux déprédations des Kroumirs qu'en allant les frapper chez eux, et c'est ce qui a été fait.

Que le résultat qu'on attendait d'une action vigoureuse n'ait pas été atteint au premier coup, que les diverses tribus tunisiennes,

qui avaient fui à l'approche de nos troupes, se soient ralliées le jour où l'on a fait la faute de se retirer, rien d'inattendu à cela ; mais est-ce une raison pour ne pas achever ce qu'on a commencé, et peut-on être fondé à chercher à l'expédition des motifs qui y sont étrangers. C'est ce que se dit le bon sens public qui ne se laissera pas égarer.

Nouvelles d'Algérie.

Les communications télégraphiques sont toujours interrompues avec l'Algérie, et la pose du câble sous-marin n'est pas encore terminée.

On informe de Mehdia, à 30 milles au sud de Soussse, que les insurgés battus la semaine dernière près de Djemel, se sont retranchés dans une forte position près de Mehdia, dont les habitants résistent énergiquement pour avoir des renforts, la place étant absolument sans défense.

L'engagement attendu depuis plusieurs jours entre Ali bey et les insurgés, a enfin eu lieu hier à Testour. Le matin, de bonne heure, les Arabes, au nombre de 5,000 environ, ont attaqué le camp du général tunisien. Dans son rapport, Ali bey dit qu'après plusieurs heures d'une lutte acharnée, il est parvenu à repousser l'attaque de l'ennemi. Ses troupes se sont assez bien comportées. L'artillerie s'est particulièrement distinguée. Il a vu 4 hommes tués et 26 blessés. Les arabes ont pu, en se retirant, emporter leurs morts et leurs blessés. Ali bey a fait demander à Tunis de nouvelles munitions. Elles lui ont été expédiées immédiatement.

Alger, 30 septembre.

Le général Saussier a arrêté définitivement avec le général Logerot la composition des colonnes de Zaghouan et de Soussse, ainsi que celles des détachements du Kef et d'Aïn Draban. En conséquence les troupes et le matériel arrivant à la Goulette, seront immédiatement dirigés sur les lieux de destination après qu'on leur aura passé l'inspection.

La plus grande difficulté est toujours le manque d'eau. On reçoit ici des quantités considérables de tonnelets destinés à suivre les détachements.

Le général Saussier est parti hier pour Bône et Philippeville.

Informations

Les impudentes calomnies de M. Rochefort occupent toujours la presse. C'est trop d'honneur que l'on fait au lanternier. Aujourd'hui l'*Union républicaine* trace le portrait suivant du sieur Lucas :

« Nous ne parlons jamais de M. Rochefort. Nous lisons rarement son journal. Il ne rencontre pas tous les jours le mot pour rire. Il ne sait rien et ne peut rien nous apprendre. Il faut cependant que tous les jours l'*Intransigeant* salisse d'encre son mauvais papier pour le vendre, car il est avant tout marchand de papier. Quand l'esprit manque, on insulte ; puis, les lecteurs se blasant assez vite et se fatiguant des insultes ordinaires, après avoir épuisé tout le vocabulaire

poissard, on insulte en argot, avec une sorte de fureur hystérique. A bout d'insultes, n'obtenant pas de réponse, on calomnie. Et, en effet, on réveille ainsi pour un instant les sens de quelques lecteurs, des ennemis de la République, et d'un petit nombre de démocrates crédules qui ne savent pas bien ce que le besoin de vendre du mauvais papier peut faire écrire au meilleur élève de M. Villemessant. Cette pornographie politique nous inspire un profond dégoût. D'un autre côté, M. de Rochefort nous inspire une grande pitié. Ce vaudevilliste, devenu démagogue par la fatalité de son tempérament d'insulteur, et qui était né pour doubler M. Wolff du *Figaro*, a été traité, en 1871, par la réaction versaillaise, avec une odieuse injustice. Ayant refusé toute responsabilité dans la Commune, arrêté au moment où il fuyait la Commune, il fut victime de la vengeance de ceux-là mêmes dont il est aujourd'hui l'écrivain favori. Nous n'avons jamais cessé de protester contre cette iniquité, même au temps où M. de Rochefort, évadé heureusement de Nocméa, oubliait en Suisse les intérêts de ses compagnons d'exil et de captivité et sacrifiait la cause de l'amnistie aux intérêts de son commerce de mauvais papier. »

S'occupant du même sujet le *XIX^e Siècle* fait les réflexions qui suivent :

A-t-on le droit, dit le *XIX^e Siècle*, dans un pays de mœurs véritablement libres de laisser passer une calomnie sans y répondre ? Je ne le crois pas.

Quand l'injure se fait calomnie, quand on a en face de soi des accusations précisées, c'est mieux qu'on droit, c'est un devoir d'y répondre. Ce devoir s'impose particulièrement aux agents du gouvernement. Il ne faut pas s'y tromper. Le proverbe paraît vrai à beaucoup de gens quand il dit : « Qui ne dit mot consent. » Je conclus donc : Il faut, un débat public, judiciaire, devant le jury, faisant la lumière dans cette affaire où tout le monde est admis à faire la preuve. Nous demandons le procès, non contre M. de Rochefort, irresponsable, qu'il convient de laisser en dehors, afin que ses écrits continuent à être jugés seulement par l'opinion publique, comme des paroles sans portée, qui n'ont point de sanction. Mais il faut que M. Roustan soit invité par le ministre à déposer sa plainte contre le diplomate inconnu, que tout le monde peut nommer d'ailleurs, et qui, lui, s'il a calomnié, n'a pas commis un délit de presse, mais un acte de forfaiture professionnelle sur lequel il faut porter une éclatante lumière.

M. le rédacteur en chef de la *République française* a reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef, Plusieurs journaux ayant mentionné mon nom, relativement à un article de l'*Intransigeant*, je vous prie de vouloir bien déclarer que je ne connais pas M. Rochefort et que je suis absolument étranger à l'article qu'il a publié contre MM. Gambetta et Roustan, à la date du 2 septembre. Je proteste avec la dernière énergie contre les assertions de l'*Express* et du *Gaulois*.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

Signé : BILLING, premier secrétaire d'ambassade.

La *Révolution sociale*, « organe anarchiste hebdomadaire », journal ordinaire de M^{lle} Louise Michel, traverse une crise. On lit en effet, en tête du dernier numéro, une lettre que le *Compagnon Serreaux*, fondateur du journal, a adressée au *Proletaire* et au *Citoyen*. Soupçonné, dit-il, à la façon des Vermorel, des Vermesch et autres, il croit de son devoir et de sa dignité de disparaître. Voici sa lettre :

Bien qu'en désaccord avec vous en fait de socialisme, je compte sur votre obligeance pour l'insertion de ces quelques lignes.

De jour en jour plus prospère, la *Révolution Sociale*, pourrait facilement continuer à vivre ; cependant elle ne paraîtra plus.

Je quitte le parti révolutionnaire, qu'il soit anarchiste ou de tout autre école, — emportant avec moi un profond dégoût, et regrettant le sacrifice fait de ma santé, de mon argent, de ma position et de ma famille.....

Un parti comme celui que nous voyons en ce moment parmi les anarchistes et autres socialistes de Paris, est un parti mort, assassiné ; la bourgeoisie peut dormir sur ses deux oreilles !

Je dis adieu pour toujours à mes amis et à mes ennemis, car on ne me verra plus jamais.

Salutations cordiales.

E. SERRAUX,

Fondateur de la *Révolution sociale*.

LES ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

Les *Annales des Ponts et Chaussées* donnent un curieux travail de statistique indiquant la proportion exacte des accidents par rapport au nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer.

Si l'on consulte les documents statistiques officiels, on constate qu'en France, du temps des Messageries, il y avait 1 voyageur tué sur environ 335.000 voyageurs transportés, 1 blessé sur 30.000, tandis que sur les 1.781,403 687 voyageurs transportés par les chemins de fer français, du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1875, il y a eu seulement 1 voyageur tué sur 5 millions 178,490 voyageurs transportés, et 1 blessé sur 580,450.

Si l'on divise les accidents en deux groupes correspondant aux deux périodes, du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1875, les chiffres sont les suivants :

1^{re} période (du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1834), on a 1 voyageur tué sur 1,655,555 voyageurs transportés, 1 blessé sur 496,555.

2^e période (du 1^{er} janvier 1835 au 31 décembre 1875), un voyageur tué sur 6,171,117 voyageurs transportés, et 1 blessé sur 590,185.

On voit que, dans la dernière période, le nombre des accidents a considérablement diminué.

Dans ces dernières années, la proportion diminue encore, et les résultats pour les pays tels que la France, l'Angleterre et la Belgique sont particulièrement significatifs.

En France, pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875 : 1 voyageur tué sur 45,258, 270 voyageurs transportés ; 1 voyageur blessé sur 1 million 024 360.

En Angleterre, de 1872 à 1875 : 1 voyageur tué sur 12 millions de voyageurs transportés ; 1 voyageur blessé sur 366,000.

En Belgique, de 1872 à 1876 : 1 voyageur

tué sur environ 20 millions de voyageurs transportés; 1 voyageur blessé sur 3, 500,000.

En résumé, on avait en France, du temps des messageries, environ une chance d'être tué en faisant 300,000 voyages, et 1 d'être blessé sur 30,000.

Sur les chemins de fer, de 1835 à 1855, environ une chance d'être tué en faisant 2 millions de voyages, et une d'être blessé en en faisant 500 mille.

Sur les chemins de fer, de 1855 à 1875, environ une chance d'être tué en faisant 6 millions de voyages, et une d'être blessé en en faisant 600,000.

Sur les chemins de fer, de 1872 à 1875, environ une chance d'être tué en faisant 45 millions de voyages, et une d'être blessé en en faisant un million.

Le *Paris* croit pouvoir dire que M. Gambetta, pressenti sur la question de savoir s'il accepterait la présidence de la Chambre, a déclaré qu'il était aux ordres de la majorité et tout prêt à accepter la place où on le croirait devoir être le plus utile à la France et à la République.

INCENDIE A MOSCOU.

Le Bazar est complètement brûlé.

Le feu continue ses ravages.

On évalue à deux millions et demi de roubles les dommages résultant de l'incendie du Grand-Bazar.

Les pertes sont entièrement couvertes par des assurances.

On écrit de *Washington* :

On a découvert un complot ayant pour but l'assassinat du nouveau président. C'est une dénonciation qui a amené cette découverte.

Une proposition tendant à la réduction du service militaire et à la suppression du volontariat sera déposée à la rentrée de la Chambre.

Chronique locale

ET FAITS DIVERS.

LYCÉE DE CAHORS

Le Proviseur du Lycée de Cahors a l'honneur de rappeler aux familles que la rentrée est fixée au lundi 3 octobre.

Les élèves internes devront être rendus au Lycée, ce jour-là, avant 8 heures du soir.

Le mardi 4 octobre, les demi-pensionnaires rentreront à 6 heures 1/2 du matin; les externes surveillés, à 7 heures 1/2 et les externes libres, à 8 heures.

Les classes commenceront à l'issue de la messe du Saint-Esprit, qui se dira, dans la chapelle du Lycée, mardi prochain, à 8 heures du matin.

On composera le soir dans toutes les classes.

Le Proviseur,
BRÉHIC.

AVIS.

Les anciens militaires âgés de moins de 30 ans, ayant été sous-officiers, et comptant de cinq à sept ans de services, qui désireraient être employés dans le service de la culture du tabac en qualité de commis de surveillance, sont invités à se présenter, avant le 20 novembre prochain, au Directeur du Département, ou aux contrôleurs de Cajarc, Souillac et Gourdon, qui les renseigneront sur la position qui pourrait leur être faite dans l'administration. Ceux qui compteraient plus de 7 années de services militaires pourraient être admis exceptionnellement jusqu'à l'âge de 34 ans.

Le jour du concours qui aura lieu vers la fin de l'année courante, sera ultérieurement fixé.

Beaucoup d'officiers de la réserve, profitant de ce que leur bataillon était appelé en Afrique avaient demandé la faveur de rejoindre leur corps et de faire la campagne à titre volontaire. Le ministre de la guerre vient de prescrire, le retrait des permissions qui avaient été ainsi accordées, l'effectif des bataillons actuellement en campagne ne comportant pas, dit le ministre, un surcroît d'officiers.

Les préfets se sont émus de l'importance

qu'avait prise le braconnage depuis quelques années, et auraient, paraît-il, donné les ordres les plus sévères à cet égard.

Il était temps!

On se préoccupe d'étendre aux épiciers, droguistes et marchands de couleurs, l'arrêté qui interdit aux pharmaciens de vendre, sans ordonnance du médecin, les matières vénéneuses ou corrosives.

M. le chanoine Trichand, dans l'intérêt de la classe ouvrière, fait connaître un moyen infailliable et simple pour arrêter instantanément le *panaris* :

« Il faut prendre un œuf frais, le casser pour en rejeter le contenu, et puis détacher la pellicule qui tapisse la coque et en entourer le doigt malade. Après un quart d'heure d'une douleur atroce, on enlève la pellicule et on l'enferme, car elle est imprégnée du venin gangreneux. »

On sait que nous avons au sommet du pic du Midi un observatoire où s'est installé le général Nansouty. Jusqu'à présent l'habitation des astronomes avait été située dans le col de Sencoours.

L'observatoire définitif est maintenant achevé, à une altitude d'environ deux mille six cents mètres.

Le général prend toutes ses mesures pour l'hivernage.

Afin de préserver l'observatoire de la foudre, on l'a muni de six paratonnerres; de plus, on fait des provisions de nourriture et de chauffage, car les communications peuvent être pendant des mois entiers interrompues par les neiges, et, quand vient décembre, les astronomes ne peuvent guère recevoir d'autres visites que celles des ours.

La neige est déjà tombée sur le pic du Midi.

BULLETIN AGRICOLE

LA RÉCOLTE DE FROMENT.

La France publie les renseignements suivants sur la récolte de 1881 :

D'après les renseignements qui de divers côtés nous arrivent, la récolte en froment, pour 1881, sur les divers pays du globe, ne sera guère au-dessus de la moyenne.

En France, il est vrai, elle est meilleure que celle de l'an dernier, qui fut celle d'une année moyenne; mais en Angleterre elle est au moins de 10 0/0 au-dessous du rendement moyen. En Belgique, en Suisse, en Italie, en Turquie et dans les provinces danubiennes, les blés restent également, comme quantité, au-dessous du chiffre de production normale; tandis qu'en Russie, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, les récoltes sont meilleures. Quant aux Etats-Unis, on calcule que cette année la récolte en blé n'y dépassera pas 400 millions de boisseaux, c'est-à-dire qu'elle sera de 20 0/0 au-dessous de la production de l'an dernier, qui fut, il est vrai, la plus formidable que l'on ait jamais recensée, puisqu'elle atteignit 480 millions de boisseaux ou le double de la production de 1869.

Bien que les récoltes aux Etats-Unis ne s'annoncent pas d'une façon favorable, le stock en blé disponible à New-York est de 40 millions de boisseaux plus fort que ce qu'il était l'année passée à pareille époque, et le chiffre d'exportation des céréales pour le mois d'août dernier a été dans ce port d'un cinquième moins élevé que pour le mois d'août 1880.

Toutes ces circonstances permettront de parler au déficit des récoltes actuelles. Le télégraphe nous annonçait du reste avant-hier qu'à San-Francisco, dans un meeting des principaux agriculteurs californiens, le comité de statistique avait présenté un rapport d'où il résultait qu'il y avait en ce moment, dans l'Etat de Californie, 950,000 tonnes de blé toutes prêtes pour l'exportation. Ainsi, cette année encore, l'Europe ne manquera pas de pain, et elle aura le pain à bon marché, grâce à l'importation des blés américains.

* * *

Dans sa dernière *Revue agricole*, le *Messenger de Toulouse* examine quels sont les avantages de la compression des fourrages?

Nous avons parlé de ce procédé, il y a deux

ans, et nous ne pouvons, comme alors, que conseiller la mise en œuvre de la compression des fourrages. En quelques lignes, nous résumerons les faits acquis par l'expérience qui a prouvé surabondamment que ce système conserve aux plantes, et particulièrement aux foins, leur arôme et leur fraîcheur, et les empêche de vieillir. L'air ne circulant plus aisément dans la masse, n'a aucune action nuisible comme dans les anciens emmagasinages.

Au point de vue nutritif, la compression conserve toutes les feuilles des plantes, qui constituent un apport très important et supérieur en quantité aux tiges.

Au point de vue hygiénique, elle entrave les fermentations qui rendent les aliments insalubres, maintient leur bonne qualité, empêche la pénétration des poussières dans la masse, et rend ainsi impossible l'innombrable végétation d'infiniment petits dont l'ingestion exerce une influence fâcheuse sur la santé des animaux.

Au point de vue économique, elle augmente, en réalité, la capacité des greniers et granges, puisqu'elle permet de renfermer quatre et cinq fois plus de produits, dans le même espace; en outre, elle rend les transports faciles et moins onéreux, par cette raison que les prix de transit du chemin de fer se paient par wagon complet et non d'après le poids.

Le prix des machines spéciales pour comprimer les fourrages varient, selon leur capacité, mais il en existe à des taux modérés. Dès la première année, pour peu que l'on opère sur une quantité raisonnable de fourrages, le prix de ces instruments est regagné et au-delà.

LES VENDANGES

Lavour. — Les vendanges vont être terminées dans notre région. On s'attend à un rendement si peu important qu'il n'atteindra pas celui d'une année moyenne. Mais comme qualité, le vin, dit-on, sera excellent.

Montauban. — Les vendanges sont terminées; quelques propriétaires même ont déçu, les vins sont plus colorés, plus alcooliques que ceux de l'an passé; ils seront de meilleure qualité, peut-être un peu doux dès le début. Le cours des vins nouveaux n'est pas encore établi; on parle néanmoins, de 90 à 100 fr. la barrique.

Lot-et-Garonne, 26 septembre :

La cueillette est à peu près terminée dans tous nos rayons; nous espérons une bonne qualité; quant à la quantité nous n'avons, dans l'ensemble, qu'un mince tiers d'un bon rendement.

Charente, 25 septembre :

Nos vendanges sont ouvertes sur tous les points de notre région, et avec elle est arrivée la pluie qui menace cette fois d'être durable. Malheureusement la cueillette est déjà finie pour le plus grand nombre de nos propriétaires qui n'ont fait, pour la plupart, que *grappiller*; quant à ceux qui ont eu le rare bonheur d'être épargnés par la gelée et le phylloxéra, ils sont également bien près d'avoir terminé.

Le vin sera très rare dans nos contrées, et grand nombre de cultivateurs vont se trouver contraints de demander au midi ou à l'étranger leur approvisionnement. Cette situation va ajouter encore à la gêne du pays.

Gers, 27 septembre :

L'Armagnac est en pleine vendange. La récolte est loin d'être bonne comme quantité. Quant à la qualité, nous ne pouvons pas encore en parler sagement, car les vins sont dans les comportements et ne sont pas encore goûtés.

LE RENDEMENT DES IMPÔTS.

Les plus-values sur le rendement des impôts s'accusent chaque mois par plusieurs millions, et l'on peut assurer, dès maintenant, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'elles atteindront à la fin de l'année le chiffre respectable de près de 200 millions.

Cette situation florissante de nos finances doit être attribuée en grande partie à la puissante vitalité de la France, à la richesse de son sol, et au développement de son commerce et de son industrie; mais on doit aussi, pour être juste, faire entrer en ligne de compte la confiance et la

parfaite sécurité qu'inspirent les institutions démocratiques.

C'est à la République, ses adversaires ont beau le nier, que le pays doit cet accroissement de prospérité, qui a permis de diminuer les charges et de dégrever les impôts.

Il ne faudrait pas cependant se laisser fasciner par cet essor du revenu public et sous le prétexte que les plus-values budgétaires s'élèvent chaque mois à des vingtaines de millions doter avec prodigalité les ministères et voter inconsidérément de nouvelles dépenses.

Ce à quoi on doit s'attacher avant tout, c'est à éteindre les charges créées pour payer les frais de la guerre de 1870-71 et la rançon de cinq milliards; c'est à amortir la dette énorme que nous a léguée l'empire; c'est à étendre les dégrèvements, à diminuer certains impôts qui paraissent d'autant plus lourds, qu'ils pèsent en partie sur les petits contribuables. Il ne faut pas perdre de vue que ces excédents de recettes sortent de la bourse des contribuables, et par conséquent il est de toute justice et de toute équité de les en faire bénéficier le plus possible.

Certes, il est possible de réaliser bien des améliorations sur ce point, de donner satisfaction à bien des *desiderata*, tout en faisant la part des besoins nouveaux. Nous avons la confiance que la nouvelle Chambre saura s'inspirer de ces idées et régler la marche de nos finances au mieux des intérêts du pays.

JURISPRUDENCE FINANCIÈRE

Société anonyme nulle. — Recours des acheteurs de titres contre le banquier, agissant comme intermédiaire pour la négociation des actions.

Bien qu'un banquier ait été condamné correctionnellement pour avoir contrevenu aux prescriptions de la loi en négociant les actions d'une Société nulle et pour avoir publié dans le journal financier qu'il dirige, des assertions erronées dans le but d'obtenir des souscriptions, il n'en résulte pas nécessairement qu'il soit tenu d'indemniser tous les actionnaires qui ont acquis des actions par son intermédiaire.

Il faudrait qu'il fût établi que les agissements du banquier ont seuls déterminé les acheteurs à acquérir les titres.

La révocation de la vente à laquelle il n'a pris part que comme intermédiaire, ne peut être poursuivie contre lui.

Le banquier, chargé de la négociation des actions, n'est pas responsable de la nullité de la Société; il n'y a pas lieu dès lors de rendre commun avec lui le jugement prononçant cette nullité.

LES COLIS POSTAUX.

Des colis postaux peuvent-ils, au moment de leur expédition, être assurés pour leur valeur, déduction faite de l'indemnité due à l'envoyeur en cas de perte ou d'avarie?

Interrogé sur ce point, M. Cochery, ministre des Postes et Télégraphes, a répondu ce qui suit :

« Il y a lieu de faire une distinction entre les colis du régime international et les colis du régime intérieur.

» En ce qui concerne les colis du service international, la convention du 3 novembre 1880, contrat synallagmatique qu'il n'est pas au pouvoir d'une seule partie contractante de modifier, s'applique exclusivement aux colis postaux d'un poids maximum de cinq kilogrammes et sans déclaration de valeur. Cette dernière condition exclut naturellement la possibilité de déclarer et par suite d'assurer la valeur des colis postaux au moment de leur expédition.

» Quant aux colis de régime intérieur, il est moins difficile, en principe, d'arriver à cette amélioration, mais, auparavant, il importe d'assurer l'échange des colis avec un grand nombre de localités situées sur le réseau des compagnies secondaires. Je suis en pourparlers à ce sujet avec ces compagnies et j'espère arriver prochainement à un résultat favorable.

» Ensuite, il restera encore à étendre le service des colis postaux au nombreux courriers de la voie de terre, en voiture ou à cheval, de manière à faire participer à ce service toutes les localités non desservies directement par les lignes ferrées.

» Lorsque l'organisation générale du ser-

vice des colis postaux aura été ainsi complétée sur toute l'étendue du territoire, il sera possible alors d'étudier utilement les moyens de leur appliquer le régime de l'assurance. »

M. Bouley a fait part à l'Académie des sciences d'une magnifique découverte faite par M. Galtier, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, relative à la rage.

M. Galtier a découvert un procédé de vaccination contre la rage, consistant dans l'injection du virus rabique dans les veines des animaux qu'on désire vacciner.

Le savant expérimentateur ayant inoculé cette terrible maladie à vingt moutons, dont dix avaient été vaccinés par son procédé, la rage s'est développée chez les non-vaccinés seulement, tandis que les autres demeuraient réfractaires à toute inoculation rabique.

BAZAINE

Un parisien écrit une lettre toute pleine d'indignation et de colère à Sarcey.

Il arrive de Versailles où il a visité la musée. Il a vu, parmi les autres maréchaux du second empire, le portrait de Bazaine. Il s'étonne qu'après le jugement qui l'a déclaré coupable de haute trahison on l'ait laissé avec les Canrobert et les Mac-Mahon, dans cette illustre compagnie que son visage déshonore.

Il demande que l'on anéantisse cette peinture.

C'est aller un peu loin. Il ne faut jamais détruire une œuvre d'art. Je ne sais pas au juste ce que vaut celle-là, dit Sarcey, ni si elle mérite de passer à la postérité. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un peintre y a mis son temps, sa peine et son talent. Ce peintre est fort innocent du crime qu'a commis depuis son modèle.

Il y aurait un moyen plus doux, quoiqu'un peu théâtral; mais il y aurait pour lui de rappeler des souvenirs classiques. Le Sénat de Venise ordonna que le portrait de Marino Faliero fût couvert d'un voile noir. On pourrait user du même châtement pour celui de Bazaine.

Mais le plus simple encore serait de tourner la peinture contre la muraille, et d'ajouter même, si l'on veut, au dos de la toile cette inscription laconique : BAZAINE.

LA POPULATION EN ANGLETERRE.

Le Gouvernement anglais a pu faire connaître à la Chambre des lords, dans la séance du 5 juillet, le résultat général du dénombrement pour l'Angleterre et le pays de Galles.

Quand on songe que cette opération a eu lieu le 4 avril, on ne peut que féliciter l'administration du Registrar général de son activité. La population totale de l'Angleterre et du pays de Galles est de 25,962,286, en augmentation de 3,256,020 sur le chiffre constaté en 1871; la proposition de l'accroissement est plus considérable qu'elle ne l'avait été depuis la période 1881-1841. Le nombre des naissances dans la dernière période décennale a dépassé celui de la période précédente de 26,774. La proportion des décès a, d'autre part, sensiblement diminué.

En ce qui concerne Londres, la métropole renferme maintenant 3,814,571 habitants, 560,311 de plus qu'en 1871. La population de la cité a, au contraire, diminué depuis la même époque de 24,414. Elle n'est plus que de 50,526 âmes (25,085 hommes et 25,441 femmes). Ce dernier chiffre est celui de la population passant la nuit dans la cité. Mais on a procédé simultanément à un dénombrement de jour dans la cité qui a donné pour résultat un total de 260,670 (195,287 hommes, 44,095 femmes, 21,288 enfants).

OH! LE GOURMAND:

Le Figaro nous raconte les prouesses d'un éléphant savant. Il les exagère un peu, peut-être, mais enfin!

Il y a huit jours, un cirque forain s'établissait sur la place de l'Eglise, à Boulogne-sur-Seine. Au nombre des artistes figurait un éléphant qui excellait à déboucher les bouteilles, à ouvrir les portes, à tirer le pistolet. Mais il était probablement sujet aux rhumatismes; car tandis que ses camarades les chevaux passaient

la nuit sous la tente, l'éléphant était logé dans une écurie, louée exprès, chez M. Madre, pâtissier.

Une nuit, son cornac, qui devait coucher à ses côtés, avait sans doute affaire ailleurs et déconcha; alors notre éléphant, laissé seul, ouvrit les portes et pénétra dans la boutique, où il fit trompeba-se sur toutes les pâtisseries. Les Pâtés à la viande, les brioches, les petits fours, les crèmes fouettées, les biscuits encore en paquet, tout y passa; il tira profit de ses connaissances en débouchant et vidant une bouteille de vin blanc et un flacon de sirop; il absorba le café noir pour le lendemain; il ouvrit le tiroir qui contenait le sucre cassé et n'en laissa pas une miette. Malheureusement tout cela se passait dans l'obscurité et, malgré son adresse, il fit tomber des assiettes, brisa des tablettes en verre et même une table de marbre.

Le fracas réveilla M. Madre, qui, croyant être dévalisé par des malfaiteurs, descendit armé jusqu'aux dents. Mais il se trouva en face du pachyderme qui, troublé dans son festin, fallit lui faire un mauvais parti. Il fallut aller chercher le directeur du cirque, qui eut toutes les peines du monde à faire sortir l'animal et dut payer les dégâts: on dit qu'il y en avait pour deux cents francs.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

du 24 septembre au 1^{er} octobre.

Naissances.

Vinel, François, rue de la Mairie.
Avalon, Marie, rue Mordaigne, 12.

Mariages.

Admirat, Antoine, et Calmon, Marie.

Décès.

Cros, Jules, 1 mois, rue Nationale.
Nouailles, François, 9 jours, rue Traversière-Donzelle.
Garrit, Antoine, journalier, 32 ans, (Hospice).
Moujinau, Pierre, soldat au 2^e génie, 25 ans, (Hospice).
Arbouys, Pierre, 4 mois, à Cabessut.
Fourès, Emilie, 20 mois, rue du Château, 12.
Delom, Jeanne, s. p., 40 ans, boulevard Sud.
Gromaire, de Rougerie, capitaine en retraite, 78 ans, rue Brunié, 1.
Sers, Marie, s. p., 24 ans, célibat., rue Gaillot-de-Genouillat.

Dernières Nouvelles

Paris, 30 septembre soir.

Le Temps assure qu'à l'ouverture de la session de la nouvelle législature, M. le Président de la République adressera un message aux Chambres.

Cette après-midi a eu lieu au Quai d'Orsay la première conférence des ministres des affaires étrangères et du commerce avec les délégués de la Belgique pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce.

Depuis deux jours les agences annoncent que la colonne indigène commandée par Aly-Bey et campée dans la vallée de la Medjerdah, soutient des combats victorieux contre les insurgés qui voudraient détruire la voie ferrée de Tunis à Ghardimamou.

Un télégramme de Tunis arrivé par la voie de Cagliari, annonce que les rebelles étant revenus en nombre auraient complètement défait les troupes d'Aly-Bey.

On lit dans le National:

Tous les bruits relatifs à la démission du gouverneur civil de l'Algérie sont absolument faux. M. Albert Grévy viendra à Paris aussitôt que M. Constans, ministre de l'intérieur, y sera de retour. Il ne passera que quelques jours à Paris et retournera ensuite à son poste, à Alger. »

Bourse de Paris.

Cours du 1^{er} octobre.

Rente 3 p. %	84.55
— 3 p. % amortissable	86.50
— 4 1/2 p. %	85.25
— 5 p. %	114.00

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 29 septembre 1881.

Les dispositions de la spéculation ont brusquement changé, par suite des nouvelles monétaires moins favorables; le nombre des réalisations a augmenté, et elles n'ont pu trouver de contreparties qu'au prix d'un abaissement des cours; notons toutefois que les reports cotés jusqu'ici ont été traités à peu près aux mêmes prix que le mois dernier.

Le 5 0/0 a fléchi à 116.25, le 3 0/0 à 84. 50, l'emprunt à 85.25, l'amortissable à 86.85.

L'éventualité d'une élévation du taux de l'escompte a fait remonter la Banque de France vers 7.500; les autres institutions de Crédit ont toutes subi une réaction plus ou moins forte.

La hausse s'est brusquement arrêtée sur l'Union et son groupe; l'hésitation s'est mise dans les rangs des acheteurs; la Banque Ottomane est de nouveau offerte au-dessous de 740.

Les Chemins sont faibles; mais ils n'ont jusqu'ici perdu que quelques francs. On a demandé la Cie Franco-Algérienne de 525 à 540, par suite de l'activité qu'elle déploie dans la construction des nouvelles sections qui lui ont été récemment concédées. Les Autrichiens et les Lombards sont en réaction, les Chemins Espagnols sont restés fermes.

Le 5 0/0 Turc a reculé précipitamment vers 16..., le 5 0/0 Italien que l'on avait fait monter de 90 à 91.40 est retombé à 90.25; l'Egyptienne Unifiée est maintenue de 380 à 385.

Le Suez a réactionné d'une vingtaine de francs, le Gaz est ferme aux environs de 1.650, le Panama est faible de 500 à 505.

Étude de M^e Balitrand huissier à Cahors.

PURGE

d'hypothèques légale

Par acte passé, devant M^e Saux et son collègue notaires à Montcuq, le dix-sept décembre 1880, le sieur Paul Albugues, ouvrier charpentier, et Marie Mire, sans profession, mariés domiciliés ensemble de la ville de Montcuq, ont acquis de Jean Desprat, charron, et Marie Aly, sans profession son épouse, demeurant et domiciliée à Montcuq; une maison en son entier, et jardin situés dans ladite ville de Montcuq, faubourg des Cantals.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Cahors, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-un, et le procès-verbal de dépôt délivré par le greffier a été signifié:

1^o A M. le procureur de la République, près le tribunal civil de Cahors, le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-un;

2^o A la dame Marie Aly, sans profession, épouse Desprat, et à Jean Desprat, charron, ces deux derniers domiciliés de Montcuq, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Cette inscription a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

BALITRAND.

Musée artistique et littéraire.

Sommaire du n^o du 29 septembre 1881.

Texte: L'Histoire locale, A. Genevay. — Les Dernières Découvertes de Pompei, un vieux Parisien. — Le Persée, X. — Exposition de la Royal Academy et de la Grosvenor Gallery, R. Lix. — Les Arts libéraux de Notre-Dame-du-Puy, Félix Charme. — Amusettes, Moreau. — Petite Chronique, X.

Gravures: Le Troupeau de moutons. Gravure de Lepère, d'après le tableau de Liep. — Bas-relief de Jules Dalou pour le projet de MM. Train et Genouys. Dessin de A. Brun. — Cul-de-lampe composé par A. de Saint-Aubin. — Femme de la campagne du Rome. Dessin de P. Achet, d'après le plâtre de L. Samain. — Cul-de-lampe de A. de Saint-Aubin. — Vénus et l'Amour. Bronze de Benvenuto Cellini dans une des niches du piédestal du Persée Loggia dei Lanzi, à Florence. Dessin de Nicola Sanesi. — Première pensée du « Persée ». Croquis de Benvenuto Cellini. Collection de M. Alessandro Castellani. — Fresque de l'ancienne cathédrale de Notre-Dame-du-Puy. Dessin de Ch. Kreutzberger. — Achille et le Centaure. Dessin d'Eugène Delacroix. — « Schule Aroon » (Vieille chanson irlandaise). Graure de J. J. Puyplat, d'après le tableau de W. Magrath (Royal Academy). — Sleep. Dessin de H. Holiday, d'après sa statue (Royal Academy). — Lettres ornées: N. Lettre du XVII^e siècle. — E. Lettre tirée de l'« Orthographia » de Joh. Daniel Preisler.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du n^o du 29 septembre.

Le vélo-pède aquatique du prince de Galles. — Le Dr Pellegrino Matteucci: G. Marcel. — L'Observatoire du Pic-du-Midi. — Le service des signaux aux Etats-Unis (suite): Th. Moureaux. — L'Exposition d'Electricité; l'éclairage électrique: E. Hospitalier. — Le Congrès des électriciens. — Le musée rétrospectif du métal: Germain Baugst. — Téléphone récepteur à surexcitateur de M. Ader. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 25 septembre 1881: S. Meunier. — Les clichés de celluloid. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres.

Paris, 120, boulevard St-Germain.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 1082^e livraison (1^{er} octobre 1881). — Comment j'ai traversé l'Afrique, de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien, par le major Serpa Pinto. — 1877-1878. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins de Yvan Pranshnikoff, A. de Bar et Th. Weber, avec une carte.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 461^e livraison (1^{er} octobre 1881). — TEXTE: Les étapes de Madeleine, par M^{me} C. Colomb. — Tombée du Ciel, par Louise Mussat. — L'Ecole militaire de Saint-Cyr, par Raoul de Rouvère. — L'Exposition d'Electricité, par Albert Lévy.

DESSINS: Tofani, F. Régamey, Féral.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros-esse; diarrhées, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plu-kow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr-Prof. Dédé, etc.

Cure n^o 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, des souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses sueurs nocturnes.

N^o 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des oppressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N^o 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYCLET instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte, 1/4 kil., 2 fr. 15 2/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du Barry et Co (limité), 8, rue Crisiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES. Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

Les Dragées digestives du Dr Clauzel sont actuellement reconnues comme le remède le plus efficace, le plus agréable et le seul infailible pour la guérison des mauvaises digestions et de toutes les maladies de l'estomac et de l'intestin.

Des expériences faites à Vichy et dans les hôpitaux démontrent leur supériorité sur tous les digestifs, connus jusqu'à ce jour.

Un flacon de 100 dragées, 2 fr. 50. — Dépôt dans toutes pharmacies.

RÉCOMPENSE A PLUSIEURS EXPOSITIONS

DEMANDEZ PARTOUT

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

EXPOSITION DE 1878



MÉDAILLE

D'OR

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le SIROP DE PIN, dont elle renferme les principes actifs.

FOURGEAUD ET LACOSTE, inventeurs et fabricants, à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.
SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.

Pharmacie Centrale

de Cahors.

DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères
SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques et par la promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafous, prévient et arrête les attaques de vers.—Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

LOTÉRIE NATIONALE ALGÉRIENNE

Gros lot: 500,000 fr.

1 lot de 50,000 fr. — 2 lots de 25,000 fr. — 10 lots de 10,000 fr. — 100 lots de 1,000 fr. 400 lots de 500 fr.

Au total, 514 lots formant une somme de UN MILLION de francs.

Prix du billet: 1 franc.

On trouve des billets chez M. J. ASTRIÉ, 12, rue Alsace-Lorraine, Toulouse. — Expédition au dehors contre mandat-poste.

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Gastrites Gastralgies Aigreurs Constipation Vomissements Pesanteurs Gaz Renvois



100 dragées 2 fr. 50
Seul spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infaillible des mauvaises Digestions et de toutes les maladies de l'Estomac.

Dépositaires: A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac; à Gourdon M. Noulhiane; à Figeac MM. Congoule, et Cérède Successeur de Bladon pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

LA FONCIÈRE

COMPAGNIE D'ASSURANCES sur la VIE

Autorisée par Décret du Gouvernement.

Place Ventadour, à PARIS

CAPITAL SOCIAL:

QUARANTE MILLIONS

ASSURANCES

VIE ENTIÈRE.—Capital payable au décès de l'assuré à sa veuve, à ses enfants ou à toute personne désignée.

MIXTES.—Capital payable à l'assuré s'il est vivant au jour fixé ou immédiatement en cas de décès.

TERME FIXE.—Capital payable au jour fixé, soit à l'assuré, soit à ses héritiers, pour dot ou volontariat, la prime s'éteignant au décès.

Ces assurances donnent droit à une participation de 30/100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances temporaires, Assurances de survie, Assurances de capitaux différés

RENTES VIAGÈRES

M. Drouilles, 42, rue Pellevry, à Cahors.

DÉCOUVERTE

30' MONTRE OR Nouvelle cyl. 8 rubis gar. 2 ans

Remontoirs Or p' homme ou dame, gar. 3 ans 50f. Chronographes Or 150' Arg. 80' Métal 60' Envoies Tarifs complets de Montres, Pendules, Bijoux, Orfèvrerie S'adr. à G. TRIBAUDEAU, fabricant récompensé à la dernière Exposition Universelle, rue Clos-St-Paul, 4, à Besançon (Doubs) ou à ses dépôts qui sont à:

PARIS Le DÉPÔT GÉNÉRAL d'Horlogerie Suisse Française et Américaine, 84, Boulevard Sébastopol, 84;

MARSEILLE LA GRANDE MAISON Franco-Génévoise d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie, 45, Rue Paradis, 45. Demand. aux directeurs de ces Maisons leurs Catalogues spéciaux ou figurent Montres cyl. à 6 f. Remontoirs à 8 et à 14 f. Montres tout arg. Sub. 15 f. Remontoirs tout arg. hom. ou dame à 22 f. etc.

LA RÉPUBLIQUE

Compagnie anonyme d'Assurances à primes fixes contre l'Incendie.

Siège social: 28, rue Bergère, à Paris

CH. BARTHE, Directeur - Général

La Compagnie La République fait à ses assurés des avantages plus importants que les autres Sociétés.

Dès ses débuts elle a pris l'initiative d'intéresser dans ses opérations les communes du Territoire Français en leur abandonnant une part sur ses recettes au profit de leurs Compagnies de Sapeurs-Pompiers, ce qui dégrève d'autant le budget de chaque Municipalité.

Elle leur alloue, en outre, une prime d'encouragement lorsque leurs Compagnies de Sapeurs-Pompiers ont contribué à l'extinction d'un incendie atteignant un risque assuré par la Société.

Pour les demandes d'Agence; Ecrire au Siège de la Compagnie 28, rue Bergère, Paris.



Le Propriétaire-Gérant, A. Layton.

AU PRINTEMPS

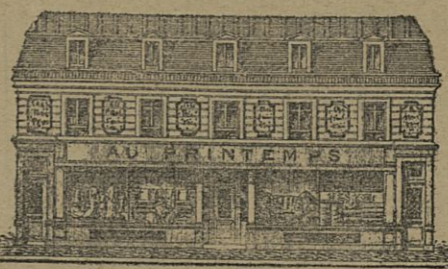
MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus



MAISON de confiance

PRIX-FIXE

invariable

MARQUÉ

en chiffres connus

J. FILHOL & J. COURSE.

9, RUE DE LA LIBERTÉ, 9. CAHORS

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIE, BLANC, TOILERIE ET COUVERTURES TAPIS, FOYERS, CARPETTES, PASSAGES, ETC., ETC. CHALES, CONFECTIONS SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Envoi d'échantillons, franco, sur demandes.

Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 fr.

NOTA. — Par ses rapports directs avec les principales fabriques de France et de l'étranger, son organisation toute spéciale et son système de tout vendre de confiance et à très petit bénéfice, la Maison du PRINTEMPS offre à Cahors les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la Ouate anti-rhumatismale du Dr Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale, rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies.

1 FRANC par AN 150,000 ABONNÉS 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les Dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

Il donne

Propriété du CRÉDIT DE FRANCE. Capital: 75,000,000 de Fr.

On s'abonne dans toutes les succursales des Départements. UN FRANC PAR AN dans les Bureaux de Poste et à PARIS, 17, Rue de Londres

BOURSE DES VALEURS NON COTÉES

IL Y A VENDEUR DE:		IL Y A ACHETEUR DE:	
1 Act. Nationale (Inc.)...	18000	10 Act. Dynamite fusion...	350
1 Act. Confiance (Inc.)...	500	10 — do Espagne...	742
7 — do (Accid.)...	270	10 — Financial Bank...	22
2 — Clémentine (Inc.)...	265	2 — Voitures Nouv...	200
7 — Midi (Incendie)...	155	10 Paris Fondation Saint-Elie...	225
9 — Union de France...	435	2 Act. Office Catholique...	320
10 — do do...	430	2 — XIX ^e Siècle...	770
2 — Union des Banques...	»	10 Obl. Pétrole d'Italie...	60
2 — Plâtriers (Seine-et-Oise)...	250	2 Act. Grande Imprimerie...	265
6 — Placer Enfil...	200		
2 — Chemin de fer du Vésuve...	400		
5 — Eaux de Pougues...	510		
2 — Uruguay, jouiss...	400		
5 — Panoram. Londres...	300		
50 Paris Franco-Egyptien	50		
3 Act. Corderie Maine...	150		
2 — Dieu-Merci...	»		
2 — Baira de Arama...	245		

S'adresser pour les négociations

à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.

CAPITAL: 70 Millions de Fr.—RÉSERVES: 17 1/2 millions

Tuilerie et Briqueterie Mécaniques

USINE A VAPEUR

A. - G. ROBIN

VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne).

1^{er} prix, médaille d'ARGENT. Nérac, 1877.
Diplôme de mérite, médaille d'ARGENT. Italie, 1878.
1^{er} prix médaille d'OR. Agen, 1879.

TUILES (sept modèles), BRIQUES pleines et creuses, ornements et poterie de bâtiment, et jardins, Carrelage, Caupes, Statues, Pots à fleurs, etc.

Toute commande de Tuiles et briques est remplie dans les 24 h.

Sur demande, envoi franco des prospectus, prix-courants, notices et instructions.

ON DEMANDE de bons ouvriers, Mouleurs, Estampeurs pour Fleurons, poinçons, suspensions, statues et ornements divers.